



**Neuville  
en Ferrain**

Département du Nord - Arrondissement de Lille – Métropole Européenne  
de Lille

**VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN**

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

**Séance du jeudi 2 décembre 2021**

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de la convocation à la réunion : vendredi 26 novembre 2021

*Secrétaire de séance : Madame Sandra VANELSLANDE*

L'An deux mil vingt et un, le deux décembre à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame le Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins trois jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (28) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS, Madame Marylène HEYE, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Madame Sylvie DELPLANQUE, Monsieur Jimmy COUPÉ, Madame Maria-Pilar DESRUMEAUX, Monsieur Laurent DEGRYSE, Monsieur Marc DUFOUR, Madame Apolline ARQUIER (arrivée à 19h15 – pouvoir donné à Marylène HEYE), Monsieur Éric DOCQUIER, Madame Isabelle VERBEKE, Madame Lilliane DENYS, Monsieur Gérard REMACLE, Madame Claudine HEYMAN (arrivée à 19h30 - pouvoir donné à Emmanuelle VANDOORNE), Monsieur Luc LECRU, Monsieur Philippe SIX, Madame Emmanuelle VANDOORNE, Monsieur Jérôme LEMAY, Madame Sophie CANTON, Madame Sophie BELE, Madame Aurélie LAPERE, Madame Anne VÉRISSIMO, Monsieur Julien DEWAELE, Madame Coralie PERIER, Monsieur Robin DELPLANQUE, Madame Sandra VANELSLANDE.

Excusé(s) ou Absent(s) : (5) Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE (pouvoir donné à Philippe VYNCKIER-LOBROS), Monsieur Denis FONTAINE (pouvoir donné à Alain RIME), Monsieur Antoine MEESCHAERT (pouvoir donné à Julien DEWAELE), Mme Camille VYNCKIER-LOBROS (pouvoir donné à Mme le Maire), Monsieur Clément VERRAEST (pouvoir donné à Jimmy COUPÉ).

---

## **8 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - EXERCICE 2022.**

Rapport de Monsieur Alain RIME, premier adjoint au maire chargé du budget, des finances, de la mutualisation, de la restauration et de la démocratie participative.

Vu en commission générale le lundi 22 novembre 2021 :

Il vous est proposé de fixer, pour l'année 2022, le montant des subventions versées selon le tableau ci-joint.

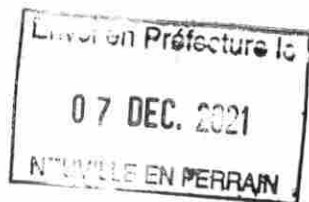
Les élus adhérents d'associations visés ci-après n'ont pas pris part au vote en ce qui concerne lesdites associations.

Associations	Elus
Amicale laïque	Mme BELE Sophie (membre) M. DOCQUIER Eric (membre) Mme LAPERE Aurélie (membre) Mme VERVAEKE Marie-Stéphanie (membre)
ANEI	Mme DELPLANQUE Sylvie (membre) Mme DESRUMEAUX Maria – Pilar (membre) Mme HEYMAN Claudine (membre) Mme VANDOORNE Emmanuelle (membre) Mme VERBEKE Isabelle (membre)
Association des donneurs de sang	M. DELPLANQUE Robin (membre)
Apel Lacordaire	Mme HEYE Marylène Mme VERVAEKE Marie-Stéphanie (adhérente)
Apel Ecole Saint Joseph - Sacré Cœur	Mme HEYE Marylène Mme LAPERE Aurélie Mme VERVAEKE Marie-Stéphanie
Apel Collège St Joseph	Mme VERVAEKE Marie-Stéphanie (membre)
CLUB NORD MADAME	Mme HEYMAN Claudine (membre)
ELAN	M. DEGRYSE Laurent (président d'honneur)
FAN 96	M. VANELSLANDE Thierry (membre)
FERRAIN BOUT DE CHEMIN	Mme HEYMAN Claudine Mme VANDOORNE Emmanuelle
Harmonie La Renaissance	Mme VERBEKE Isabelle (membre)
Neuille Club Danse	Mme HEYMAN Claudine (membre)
NEUVILLE TIERS MONDE	Mme TONNERRE-DESMET Marie Mme VANDOORNE Emmanuelle
Pro Patria Neuville-en-Ferrain Tennis de table	Mme HEYE Marylène (présidente d'honneur)
Union des anciens Combattants	M. REMACLE (secrétaire)
Union des Familles	M. DEGRYSE (membre) M. DOCQUIER Eric (membre) M. RIME Alain (membre) Mme VANDOORNE Emmanuelle (membre) Mme VERBEKE Isabelle (bénévole) Mme VERVAEKE Marie-Stéphanie (bénévole)

- **Ouï l'exposé de Monsieur Alain RIME, le Conseil Municipal a adopté la délibération à l'unanimité.**

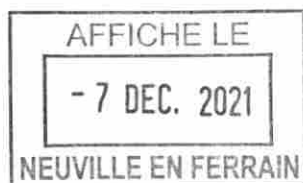
ADOPTE

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations



Marie TONNERRE-DESMET

Maire de Neuville-en-Ferrain  
Vice-présidente du Département du Nord  
Conseillère de la Métropole Européenne de Lille



## SUBVENTIONS 2022

Académie des Sports Pieds et Poings	1 400,00 €
Amicale Laïque Section Hand Ball	3 783,00 €
ANEI - Association Neuvilleoise des Echanges Internationaux	300,00 €
ART COM	1 500,00 €
Arts Plastiques et Créations	120,00 €
Association des Donneurs de Sang	250,00 €
Association des jardins familiaux	300,00 €
<b>SUBVENTIONS 2022</b>	
Association des parents d'élèves de l'école C.Claudet	850,00 €
Association des parents d'élèves de l'école Lacordaire	850,00 €
Association des parents d'élèves de l'école St Joseph et Sacré Cœur	850,00 €
Association des parents d'élèves du Collège Jules Verne	500,00 €
Association des parents d'élèves du Collège St Joseph	500,00 €
Association des parents d'élèves du GS A. Paré	850,00 €
Association sportive du collège Jules Verne	150,00 €
Association sportive du collège Saint Joseph	150,00 €
C.O.S.	48 000,00 €
Cercle de Saint Joseph	3 500,00 €
Chorale "Musique et Joie"	425,00 €
Chorale 2000 en chœur	425,00 €
Club Nord Madame	400,00 €
Club d'échecs de Neuville en Ferrain	200,00 €
Culture et Bibliothèque pour tous	6 208,00 €
Délégués Départementaux de l'Education Nationale (DDEN)	50,00 €
Ecole Lamartine Avec Nous (E.L.A.N.)	850,00 €
Ecole Kou Chen Taiji Quan et Arts Associés	500,00 €
F.A.N.96	19 725,00 €
Ferrain bout de chemin	1 755,00 €
FIT N MOVE	100,00 €
Gymnastique Volontaire Féminine	3 135,00 €
Harmonie la Renaissance	700,00 €
Judo Club Neuville-en-Ferrain	2 205,00 €
Les Amis de Neuville	100,00 €
Les Amis de Robin	668,00 €
Les animaux du Maréchal Leclerc	300,00 €
Neuville Club Danse	400,00 €
Neuville Pêche	6 470,00 €
Neuville Tae Kwon Do	225,00 €
Neuville Tiers Monde	700,00 €
O.C.L. Tennis	3 300,00 €
Pro Patria	13 966,00 €
Scouts de France	1 500,00 €
Scrap et Deco Noefville	200,00 €
SED 1+	200,00 €
Shoto Karate Do Neuillois	750,00 €
Union Cycliste Neuvilleoise	1 035,00 €
Union des Familles	9 000,00 €
Union Nationale des Anciens Combattants	500,00 €
<b>Sous-total</b>	<b>139 845,00 €</b>
OGEC	263 000,00 €
<b>Sous-total</b>	<b>263 000,00 €</b>
<b>Total du 6574 "Subventions de Fonctionnement aux Associations"</b>	<b>402 845,00 €</b>
Centre Communal d'Action Sociale	500 000,00 €
<b>TOTAL DU 657362 520</b>	<b>500 000,00 €</b>